

**VIANDE BOVINE /** L'année 2022 a été une année de rupture pour la filière viande bovine, conséquence d'un contexte inflationniste inédit et mondial et à des problèmes structurels de longue date. Depuis plusieurs années, la filière fait face à une décapitalisation galopante du cheptel allaitant (baisse de 494 000 vaches entre le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et le 1<sup>er</sup> décembre 2022).

# Une inflation inédite pour les éleveurs bovins allaitants

Les éleveurs bovins allaitants connaissent une inflation inédite. Cette dernière se voit par la flambée des prix des matières premières subie par les éleveurs allaitants, sur les douze derniers mois : aliments achetés : + 24 % ; engrais et amendements : + 74,8 % ; énergie et lubrifiants : +48,6% ; matériel et petits outillages : +17,7 %. Cette hausse conséquente des matières premières, couplée à une revalorisation du Smic, entraîne une augmentation des indicateurs de

coûts de production de 15 % rien que sur l'année 2022 (calculés selon l'accord interprofessionnel en date du 22 mai 2019).

## Une embellie réelle des cotations, mais insuffisante

En parallèle, la décapitalisation du cheptel bovin enclenchée depuis 2016, s'est accélérée sur l'an passé (baisse de 110 000 têtes en 2022). Par conséquent, les abattages ont baissé de 4 % en 2022

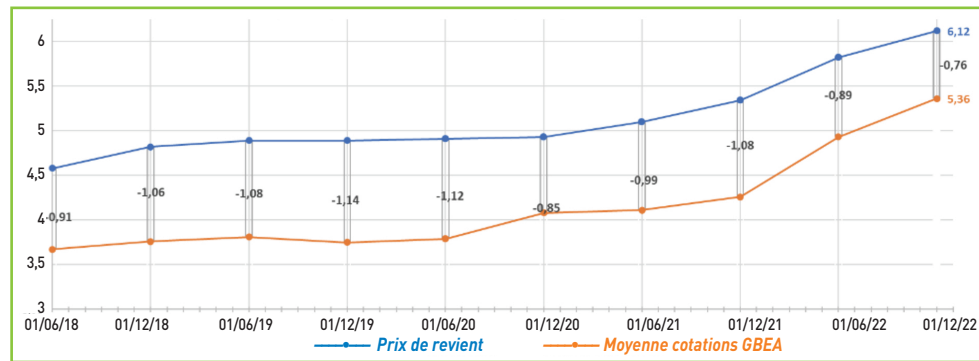


Les indicateurs des coûts de production sur l'année 2022 augmentent de 15 %.

	2022	Évolution			
	Semestre 2	Semestre précédent	/ semestre précédent	Même semestre année N-1	/ même semestre année N-1
Ipampa BV	138,5	131,6	+ 5 %	116,7	+ 19 %
Vache races à viande (€/kg éc)	6,12	5,82	+ 5 %	5,34	+ 15 %
Génisse races à viande (€/kg éc)	6,69	6,36		5,84	
Jeune bovin races à viande (€/kg éc)	5,92	5,64		5,17	
Broutard races à viande (€/kg vif)	4,05	3,85		3,54	

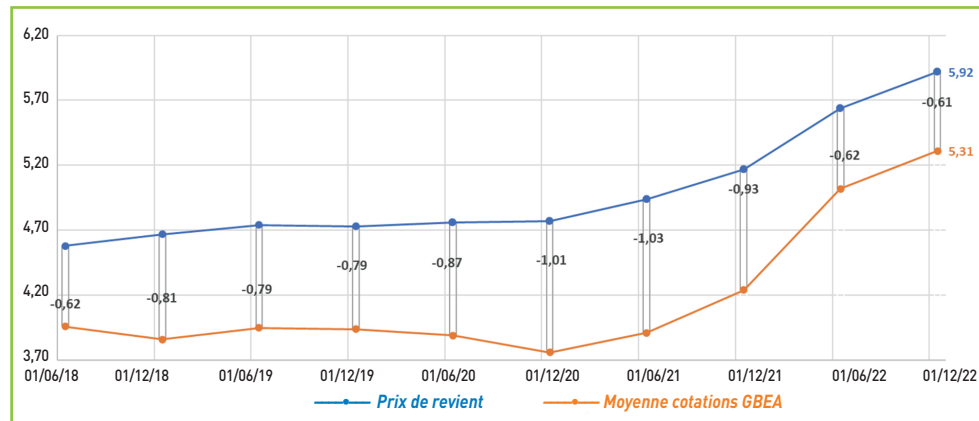
Source : Idele d'après Inosys-Réseaux d'élevage

### Évolution des indicateurs viande bovine - Vache allaitante



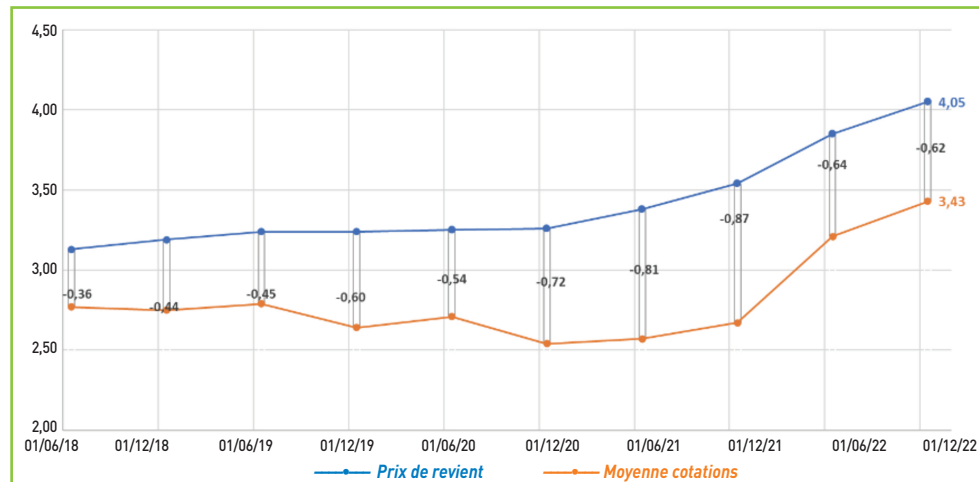
Moyenne des cotations GBEA de la vache viande R= d'après FranceAgriMer, sur le semestre passé. Prix de revient d'après l'Idèle, selon accord interprofessionnel, mise à jour semestrielle.

### Évolution des indicateurs viande bovine - Jeune bovin



Moyenne des cotations GBEA du JB viande U - d'après FranceAgriMer, sur le semestre passé. Prix de revient d'après l'Idèle, selon accord interprofessionnel, mise à jour semestrielle.

### Évolution des indicateurs viande bovine - Broutard



Moyenne des cotations GBM du charolais 350 kg d'après FranceAgriMer, sur le semestre passé. Prix de revient d'après l'Idèle, selon accord interprofessionnel, mise à jour semestrielle.

(source : Normabev) quand la consommation, en France, a augmenté de 1,1 % (source : FranceAgriMer, d'après douanes Françaises, Agreste). Cette offre limitée face à une demande dynamique a orienté les cotations à la hausse pour toutes les catégories animales, preuve qu'il n'y a pas de fatalité et que les prix peuvent bel et bien augmenter. Cependant, bien que les cotations aient augmenté de + 25 % sur l'année 2022, toutes catégories animales confondues (hausse de 1,04 € kg sur le prix moyen pondéré), le constat est là : cette embellie, bien que réelle, ne permet toujours pas de couvrir la hausse des charges subie par les éleveurs sur l'année écoulée. L'écart entre coûts de production interprofessionnel et cotations ne diminue que très légèrement sur les diverses catégories animales, voire reste identique ou augmente par rapport à celui de 2018. Les signes d'une amélioration de la rémunération des éleveurs bovins sont loin d'être au rendez-vous.

## L'indicateur coût de production interprofessionnel, l'élément indispensable des contrats

Il convient de rappeler que, dans le cadre d'Égalim 2, l'éleveur doit établir sa proposition de contrat à son premier acheteur et non l'inverse. Et le coût de production interprofessionnel (selon la méthodologie de calcul validée par l'interpro-

fession le 22 mai 2019 et non un autre) est, dans cette proposition, le socle indispensable à toute négociation. Le résultat de la mécanique de prix résultant de cette négociation, présente dans le contrat, ne sera alors plus négociable par l'aval de la filière.

Par la prise en compte du coût de production interprofessionnel dans le contrat, l'éleveur a l'assurance que la flambée des prix des matières premières sera supportée par son exploitation de manière viable et durable. Il convient également de rappeler que la prise en compte du coût de production interprofessionnel dans un contrat amène toujours à une meilleure valorisation que le prix du marché, même quand celui-ci augmente fortement. Enfin, cela permet de donner de la visibilité aux éleveurs et à la filière, et de la visibilité aux banquiers pour accompagner les jeunes. Les courbes ci-dessous donnent des exemples de situations concernant les prix payés aux éleveurs, sur vaches allaitantes et jeunes bovins, selon les modalités négociées de prix : prix du marché (en noir), l'indicateur interprofessionnel de prix de revient (en vert), et les trois proportions différentes (en jaune, gris et orange).

FNB

\* chiffres à fin décembre 2022, source Ipampa viande bovine, RICA 2015, traitement Institut technique de l'élevage

### Prix payé producteur

